

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

17 DÉCEMBRE 2009

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Autorisation donnée à
Monsieur le Maire pour
engager, liquider et
mandater les dépenses
d'investissement avant
l'adoption du budget
primitif 2010**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 18 décembre 2009
par voie d'affichage
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 23 décembre 2009
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 décembre 2009

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général
des Services



Amaury de BARBEYRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille neuf, le 17 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre deux mille neuf, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI*, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur PERRAULT, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Monsieur QUÉMARD, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND*, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

*Monsieur BATTISTELLI (sauf pour le dossier 09 H 00, le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2009)

*Madame LEGRAND (sauf pour le dossier 09 H 00, le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2009, le compte-rendu des actes administratifs)

Avaient donné procuration :

Monsieur CHARREAU à Monsieur SOLIGNAC
Madame ROCCHETTI à Madame RICHARD
Monsieur RAVEL à Madame BOUTIN
Monsieur FAVREAU à Monsieur PIVERT
Monsieur ROUSSEAU à Madame GENDRON
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur LAMY
Madame BRUNEAU-LATOUCHE à Monsieur PÉRICARD
Madame FRYDMAN à Monsieur LÉVÊQUE

Etait absente et excusée :

Madame PERNOD-RONCHI

Secrétaire de Séance :

Monsieur BAZIN d'ORO

N° DE DOSSIER : 09 H 11

OBJET : AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE POUR ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2010

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

NOTE DE SYNTHÈSE

Le vote du budget 2010 est prévu pour le mois de février 2010. Pour permettre la continuité des activités des services de la mairie, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater en début d'année 2010 une partie des dépenses d'investissement 2009. Ces dépenses d'investissement sont limitées par le code général des collectivités territoriales (article L.1612-1) à un quart des dépenses d'investissement 2009, hors remboursement de la dette.

Conformément à l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales, cette autorisation n'est pas nécessaire pour les dépenses de fonctionnement. Les services peuvent engager, liquider et mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget primitif 2009.

Toutes les dépenses engagées avant le vote du budget dans les conditions ci-dessus, de même que les dépenses liquidées et mandatées, donneront lieu à une ouverture de crédits rétroactive au budget primitif 2010.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager le quart des crédits d'investissement 2009 hors remboursement de la dette, soit 3 288 771 €.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

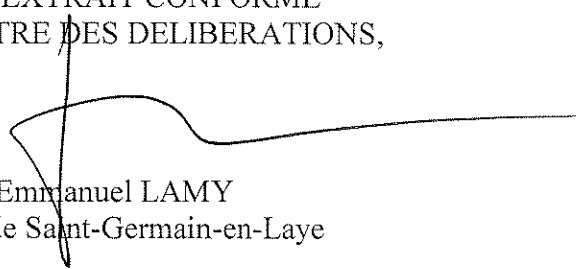
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager le quart des crédits d'investissement 2009 hors remboursement de la dette, soit 3 288 771 €.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,


Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye